



MALTRAITANCE : MIEUX LA CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES

La **MALTRAITANCE** se définit comme une violence se caractérisant « par tout acte ou omission commis par une personne s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique ou à la liberté d'une autre personne, ou compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière. » - **Conseil de l'Europe - 1987**

Pour aller plus loin, en mars 2021, le Comité National de Lutte contre la Maltraitance et de promotion de la Bienveillance proposait une nouvelle définition :

"Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations."

La Loi

Les articles 434-1, 434-3 et 226-14 du code pénal instituent une obligation de signalement, dont le non-respect est puni d'une peine d'emprisonnement et d'une peine d'amende. Ils figurent dans la section du code pénal relative aux entraves à la saisine de la justice. Dans le cadre de la maltraitance, le secret professionnel ne peut juridiquement pas être opposé. La non diffusion d'une information relevant d'un cas de maltraitance est punie par la loi (**article 223-6**).

2023

LE REPÉRAGE DES MALTRAITANCES

Il existe plusieurs formes de maltraitance. Certains signes peuvent vous alerter. La liste ci-après est non exhaustive et dans tous les cas, chaque constat fera l'objet d'une vérification afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'une situation de maltraitance.

MALTRAITANCE !

MALTRAITANCE PSYCHOLOGIQUE



MALTRAITANCE PHYSIQUE



MALTRAITANCE SEXUELLE



MALTRAITANCE MATERIELLE OU FINANCIERE



MALTRAITANCE ORGANISATIONNELLE



AGISME



VIOLATION DES DROITS DE LA PERSONNE



QUOI OBSERVER !

- **Peur, anxiété**
- **Méfiance, repli sur soi, dépression**
- **Hésitation à parler ouvertement**
- **Interaction craintive avec les autres**
- **Déclin rapide des capacités cognitives**
- **Idées suicidaires**

- **Ecchymoses ou blessures**
- **Perte de poids**
- **Détérioration de l'état de santé**
- **Manque d'hygiène ou attente indue pour le changement des protections**
- **Affections cutanées**
- **Environnement de vie insalubre**

- **Infections ou plaies génitales**
- **Angoisse au moment des soins**
- **Méfiance, repli sur soi, dépression**
- **Désinhibition sexuelle**
- **Discours subitement très sexualisé**

- **Transactions bancaires inhabituelles**
- **Disparition d'objets de valeur**
- **Manque d'argent pour les dépenses courantes**

- **Réduction de la personne à un numéro**
- **Prestation de soins ou de service selon des horaires plus ou moins rigides**
- **Attente indue avant que la personne reçoive un service**
- **Détérioration de l'état de santé (plaies, dépression, anxiété,...)**

- **Non reconnaissance des droits, des compétences ou des connaissances**
- **Utilisation d'expression réductrices ou infantilisantes**

- **Non respect des décisions prises par la personne**
- **Entrave à la participation de la personne dans les choix et décisions qui la concernent**
- **Réponses données par un proche à des questions qui s'adressent à la personne**
- **Restriction des visites ou d'accès à l'information**

LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE MALTRAITANCE DANS LA LOIRE

MALTRAITANCES AVÉRÉES

**Signalement services de POLICE / GENDARMERIE
OU
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

**Tribunal judiciaire de St Etienne
Place du Palais de Justice
42022 SAINT ETIENNE Cedex 1
04 77 43 33 00/1**

MALTRAITANCES SUPPOSÉES

**Service Protection des Adultes Vulnérables
Département de la Loire - Pôle vie sociale
Inspecteur protection adultes vulnérables
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT ETIENNE CEDEX 1**

adulte-vulnerable@loire.fr



Maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

Le courage de voir

Victime ou témoin contactez le

3977

Lundi - vendredi - 9h - 19h

Samedi - dimanche - 9h - 13h 14h - 19h

Service de appel gratuits




**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
Loire
Auvergne
Rhône-Alpes

Le choix d'en parler

Vous l'avez remarqué : quelque chose ne va pas.
C'est cela, la maltraitance. Au début, ça n'a rien d'évident :
un trouble, un dérangement, un glissement. Et finalement
une anghine. Pourtant les solutions ne manquent pas.
Voyez venir à les trouver, c'est notre façon d'être.
N'attendez pas, n'attendez plus : appelez le 3977.

 3977.fr

 **3977**

ALMA 42

Centre pour le département de la Loire (42)

Auvergne-Rhône-Alpes

Ce département gère également le département Haute-Loire (43)

Permanence d'écoute

Mercredi de 09h30 – 12h30

Téléphone

04 77 38 26 26

Adresse postale

ALMA 42 – OSPA – 32 rue de la Résistance – 42000 SAINT-ETIENNE